

Compte rendu du CSAL du 25 mars 2026

Étaient présents :

Pour l'administration :

Laurence Perot, présidente ;
Céline Sage ;
Tossim Assih ;
Sandra Jeanne Lara-Golliot ;
Alexandre Kavaj ;
Stéphanie Daniel ;
Marie-France Belvo ;

Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Sandrine Alix (visio) ;
Céline Cartier ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret (visio) ;
Carole Billon (visio) ;
Stéphanie Augé.

Pour les représentants des personnels :

Guillaume Champion _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT ;
Frédérique Fournioux _ tit. CGT ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;
Dominique Bazin _ tit. Solidaires ;
Blaise Samuel Becker _ suppl. CGT (Visio)

Hicham Ouriremchi _ exp. Solidaires ;
Arnaud Pierre _ exp. Solidaires ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires ;
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;
Alain Rey _ tit. CFDT-CFTC (visio).
Nathalie Laboujonnère _ exp. Solidaires

Ce CSAL s'est déroulé en bi-modal dans les locaux de la direction.

Marie-France Belvo fait une déclaration liminaire à l'occasion de son dernier appel avant un départ en retraite bien mérité.

La CGT, Solidaires et CFDT prennent à leur tour la parole pour remercier Marie-France Belvo pour sa disponibilité tout en lui souhaitant bonne retraite.

* * *

Guillaume Champion, CGT Finances Publiques, est secrétaire adjoint de ce CSAL.

Lectures des déclarations liminaires CGT, Solidaire et CFDT.

Réponse de la direction

- Suppression des postes à l'ENFiP : La direction doit communiquer prochainement aux OS les suppressions de poste prévues à l'ENFiP pour l'année 2026.
- Transfert sans remplacement d'un formateur de Noisy le Grand le Montaigne vers le CFP de Noisy : la direction ne propose aucune solution. L'établissement du Montaigne fonctionne depuis 1 an en sous effectif et cela va perdurer.
- En début d'année, la DGFIP a procédé à une récupération d'indus auprès de milliers d'agents ([lettre ouverte CGT](#)). Au niveau de l'ENFiP un agent est concerné et la direction

indique qu'elle l'a accompagné dans sa démarche de reversement. **La CGT Finances Publiques** demande que l'ENFiP informe l'agent de la possibilité de faire un contentieux auprès de son SIP.

- Neige verglas et condition climatique extrême : Concernant la journée du 07 janvier l'ENFiP a fait le choix de maintenir le présentiel avec une solution au cas par cas pour le stagiaire. Pour l'ensemble des OS, cette solution n'est pas satisfaisante car dans les faits les cours n'ont pas pu avoir lieu ou en mode dégradé.

La CGT Finances Publiques indique à la direction qu'à situation exceptionnelle solution exceptionnelle. Au cas présent une solution distancielles aurait été parfaitement comprise par l'ensemble des acteurs. On sent que la direction a peur qu'à chaque situation climatique les stagiaires demande la généralisation du distanciel.

La CGT Finances Publiques demande également que dans ce genre de circonstances, la direction prenne en compte les particularités de chaque structure. Au cas particulier, les stagiaires de Noisy-le-Grand n'habitent pas tous à proximité du RER A et n'ont pas la possibilité d'être hébergé à proximité contrairement à Noisiel ou Clermont-Ferrand. Il faut traiter ce genre de situation avec bon sens

- Coupure de courant au CFP de Noisiel entraînant au dernier moment l'annulation de 5 stages : La direction cherche toujours à renforcer les échanges avec l'ESI afin que les problématiques de l'ENFiP soient mieux prises en compte.
- Autorisation d'exercer des activités à titre accessoire : Sur l'impossibilité de donner des cours les 2 premières années en poste à l'ENFiP, pour la direction, c'est un point sur lequel elle ne reviendra pas.

La CGT Finances Publiques veut s'assurer que ce non-cumul, sur les deux premières années d'affectation, s'applique à tout personnel intégrant l'ENFiP, y compris à la direction.

- CPT : le 06 février dernier une trentaine de préparateurs des deux Classes Prépa Talents des établissements de Noisy-le-Grand et de Noisiel de l'ENFiP ont participé à la célébration à l'Élysée des 5 ans de la création des Classes prépa Talents,

La CGT Finances Publiques trouve normal que la coordonnatrice nationale soit invitée mais elle aurait dû être accompagnée a minima par un formateur plutôt que par la directrice de Noisiel.

Par ailleurs, un mail annonçant cette cérémonie adressée par l'école aux formatrices et formateurs concernés aurait été préférable plutôt que 3 mots en toute fin d'une brève sur Ulysse.

En novembre 2025, lors du CSAL, la CGT était déjà revenue sur le fait que le dossier ligne et Bois avait été présenté par Noisiel à la directrice générale et ce sans que Clermont-Ferrand, à l'initiative de ce dossier, n'ait été simplement averti. **Yannick Girault avait alors dit que ça ne se reproduirait plus...c'est raté !**

Sur ce dernier point la direction ironise certainement (nous n'en sommes pas sûrs) quand elle dit que nous progressons sur la communication, car pour la CGT, ça ne transpire pas.

Ordre du jour du CSAL du 25 mars 2026

1. Présentation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2026.....	3
2. Présentation du budget 2026 pour l'ENFiP.....	3
3. Note d'orientations des travaux documentaires.....	4
4. Présentation et discussion du bilan local de la formation 2025.....	5
5. Présentation et discussion du plan local de formation 2026.....	5
6. Evolution des concours externes informatiques et de catégorie C.....	5
7. Projets immobiliers à venir : CIF de Marseille, l'ACIFs Chalons en Champagne et de Dijon.....	5
7.1 . ACIF de Chalons-en-Champagne : densification de la cité Tirlet.....	6
7.2 . ACIF de Dijon : densification et réorganisation du site de la Boudronnée :.....	6
7.3 . CIF de Marseille SEOM : opération de déménagement à la cité St-Charles :.....	6
8. Points divers.....	6
8.1 . Groupe de travail sur le contrôle fiscal.....	6
8.2 . Remplacement du permanent ATSCAF de Noisiel / Noisy-le-Grand.....	6
8.3 . Salle convivialité à Noisiel (CGT).....	6
8.4 . Restaurant administratif pour l'ACIF de Clermont-Ferrand (Solidaires).....	6
8.5 . Recrutement des candidat-e-s retenues.....	7

1. Présentation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2026

Report demandé par les OS

2. Présentation du budget 2026 pour l'ENFiP

Il y a une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) mais la direction indique que l'ENFiP, n'est pas la direction la plus impactée.

La baisse globale de la dotation initiale de base de niveau 1 de l'ENFiP s'élève à 13 % sur un an, soit une réduction de 338 595 €.

M.Assih indique que chaque dépense nouvelle sera abondée par un abondement supplémentaire s'il y a un besoin urgent.

Depuis la 01/01/2026, le frais des professionnels associés sont passés du niveau 1 (DGF) au niveau 2 (moins d'impact sur la DGF).

Le budget de fonctionnement initial 2026 est de 5 518 205 €.

Sur les dépenses immobilières, elles sont importantes du fait de l'âge important de nos bâtiments. Nous avons eu 3 ascenseurs en panne en 2025 nécessitant des travaux en urgence.

La CGT Finances Publiques revient sur les frais de missions pour lesquels l'ENFiP a été bon élève en 2025. Attention, certains métiers, notamment en formation continue, nécessitent des frais de déplacement élevés, or, beaucoup se sont vus refuser des déplacements, ou on leur a donné l'autorisation trop tardivement. Il ne faut pas que cette volonté de baisse contrevienne à l'exercice de nos missions.

La CGT Finances Publiques fait remarquer que l'ascenseur PMR est en panne depuis plusieurs mois à Clermont-Ferrand et cette longueur de panne ne s'explique qu'à cause d'un marché public

et de dépense trop onéreuse. Ainsi, depuis plusieurs mois, les personnes en fauteuil entrent dans l'école via la porte de livraison où doivent sonner pour qu'on leur ouvre.

La CGT Finances Publiques dénonce cette situation. La bonne utilisation des fonds publics ne peut pas expliquer les nombreux mois de panne qui sont à ce jour non résolus. On parle de dignité humaine, quand on nous répond marché public.

Enfin, **la CGT Finances Publiques** fait remonter une inquiétude sur le suivi des travaux à Clermont avec le départ progressif à la retraite du gestionnaire de site et responsable du Bil. À ce jour personne n'est prévu à ce poste et ce travail va retomber sur les équipes actuelles.

Réponse la direction, il faut préserver l'exercice de nos missions qui nécessitent d'importants frais de déplacements dans ce sens une note va être adressée à SPIB.

Stéphanie Augé dit qu'il faut rappeler aux directions des Professionnels Associés que les frais de missions sont de niveau 2, donc elles sont remboursées à l'euro près.

Concernant les travaux à Clermont-Ferrand et notamment la climatisation, les collègues du BIL de Clermont-Ferrand pourront se reposer sur la direction de l'ENFiP et le bureau Immobilier et Maîtrise d'ouvrage (BIMO)

Sur l'achat des billets SNCF, la DG a dénoncé le marché public qui était trop onéreux. La situation va prochainement être rétablie.

Sur l'action sociale, la direction répond que nous ne disposons pas encore des budgets d'où la ligne à 0.

3. Note d'orientations des travaux documentaires

Stéphanie Daniel présente la note.

La note répond à deux exigences :

- **Sécurisation de nos process.** Il s'agit de clarifier les process et quelle production on en attend avec un contrôle de cohérence ;
- **Mettre en adéquation de nos formations aux besoins de la DGFiP**

La CGT Finances Publiques demande si une réunion par établissement pour aborder cette note est prévue. Concernant la cellule de pilotage de l'offre de formation et de la cohérence pédagogique (cellule POC), on affirme qu'elle est très méconnue des formateurs. En revanche, la CGT se félicite que les directeurs soient de nouveau impliqués dans la mise à jour documentaire et la généralisation des retours d'expérience.

Concernant la création de deux nouveaux indicateurs semestriels de repère d'activité de la direction, on y trouve un indicateur de dé-densification avec la mention du nombre de pages par livrable. **La CGT Finances Publiques** ne comprend pas cet objectif. Dé-densifier un module revient souvent à faire un module qui est faux. Pour la CGT, soit on enseigne la matière ou une partie de matière dans sa globalité, soit on la retire comme ce qui a été fait cette année avec les BNC chez les FIA CF.

Concernant la mise en place du calendrier de révision documentaire, **la CGT Finances Publiques** s'interroge sur la MAJ des scolarités qui doivent avoir lieu pendant la partie de bloc des inspecteurs et contrôleurs.

Concernant le millésime de la MAJ de la scolarité de la FIC, **la CGT Finances Publiques** demande que l'ENFiP prenne en compte les contraintes calendaires avec la disponibilité des imprimés, des notes de compagnes à l'IR.

Réponse de la direction : Cette note a pour objectif de cadrer et clarifier le collectif de travail qui est diversifié et nombreux au sein de l'ENFiP.

Cette note sera présentée aux équipes soit lors de réunion plénière soit par lors de réunion de section/d'équipes pédagogiques.

Sur la dé-densification : la question est quel est l'objectif de la formation ? « Est-ce que j'ai besoin d'aller jusqu'à ce point de détail là » Dé densifier c'est revenir aux fondamentaux. S'il y a besoin de plus, c'est le rôle des formateurs et RP de faire remonter les demandes.

Sur le repère activité nombre de pages, il s'agit d'une simple indication qui sera à disposition de la direction. C'est un point de départ pour avoir une vision globale.

La direction indique que la cartographie des groupes pédagogiques sera mise à jour.

La direction indique également que les calendriers peuvent être améliorés notamment en prenant en compte les pics de charge d'animation.

Sur le millésime des MAJ, Mme Céline Sage indique que bien évidemment qu'à l'impossible nul n'est tenu.

En fin d'échange, **la CGT Finances Publiques** a abordé la problématique de la re-codification des articles concernant la TVA avec le remplacement des 230 articles du CGI par près de 1000 articles dans le CIBS.

La direction est consciente de ce sujet mais considère que pour l'instant il est beaucoup trop tôt.

4. Présentation et discussion du bilan local de la formation 2025

M.ASSIH indique que la durée moyenne de formation par agent est de 2,75 jours/agent en 2025 .

M.ASSIH regrette l'absentéisme important (24,08%) des permanents de l'ENFiP aux formations au format e-formation.

Les e-formation représentent 58 % des formations

Concernant les extensions de compétence, **la CGT Finances Publiques** souligne encore une fois une disparité entre les établissements notamment à Clermont-Ferrand où il est indiqué qu'il n'a pas eu d'extension de compétence. Bien évidemment, des extensions de compétence ont eu lieu à Clermont-Ferrand mais celles-ci ne sont pas prises en compte.

La CGT Finances Publiques indique que le ressourcement a un coût qui semble contraire aux objectifs de réduction des frais de mission. Si en région Île-de-France les possibilités sont nombreuses pour le ressourcement, ailleurs, cela nécessite de faire des déplacements afin de ne pas toujours solliciter les mêmes services.

Lors des échanges nous avons abordé les outils informatiques de l'ENFiP :

- Doc-enfip : selon la direction cette application est en fin de vie et la solution serait de se tourner vers Scenari.
- Moodle : une montée de version en prévue cet été car la version actuelle est trop instable. L'ENFiP va faire appel au même cabinet d'experts que celui qui audite actuellement notre plateforme pour retraiter la banque de question.

5. Présentation et discussion du plan local de formation 2026

Traité en même temps que le point précédent

6. Evolution des concours externes informatiques et de catégorie C

Sur les évolutions des concours externes informatiques, ces dernières avaient été présentées au CSAL de décembre.

Concernant le concours d'agents C, la suppression de la constitution de tableaux de chiffres n'est pas pour la CGT un bon choix. Nous sommes dans une administration qui manipule des chiffres.

7. Projets immobiliers à venir : CIF de Marseille, l'ACIFs Chalons en Champagne et de Dijon

Les CIF et ACIF sont hébergés généralement dans des locaux des DDFiP ou DRFiP, voire dans des locaux préfectoraux.

Un nouveau ratio unique d'occupation immobilière a ainsi été défini, exprimé en surface utile brute (SUB) rapporté au nombre de résidents avec, pour cible pivot, 16 m² SUB / résident, avec un plafond de 18 m².

7.1 . ACIF de Chalons-en-Champagne : densification de la cité Tirlet

Une opération de densification de la cité administrative Tirlet, dans laquelle est situé l'ACIF de Châlons-en-Champagne est en cours afin de regrouper certains services (DGFIP et non DGFIP). Plusieurs réunions notamment pour discuter de la nouvelle implantation, se sont tenues sur le dernier trimestre 2025 et se poursuivront sur le 1^{er} semestre 2026, les plans étant encore non définitifs et en discussion à ce jour.

Installation fin 2026.

7.2 . ACIF de Dijon : densification et réorganisation du site de la Boudronnée :

Une opération de densification est également en cours sur le site de la Boudronnée .

Une première réunion ENFiP / DRFiP s'est tenue ce début d'année. Les plans n'ont pas encore été transmis, étant en cours de réalisation par l'aménageur, prestataire extérieur.

la relocalisation de l'ACIF se fera toute fin 2026, plus vraisemblablement début 2027

7.3 . CIF de Marseille SEOM : opération de déménagement à la cité St-Charles :

Le bâtiment dans lequel est actuellement implanté le CIF de Marseille SEOM va être abandonné et vendu par les services de la DIE. Le CIF, comme les services encore présents, va être relogé au sein de la cité St-Charles.

La livraison du bâtiment interviendra en décembre 2027 (achat en VEFA), le déménagement au centre des finances publiques en été 2028.

En plus de ces sites , l'ACIF de Montpellier devrait prochainement déménager.

8. **Points divers.**

8.1 . Groupe de travail sur le contrôle fiscal

La réunion de clôture s'est tenue en janvier via une fiche qui a été communiquée aux OS. Il s'agit de revoir la formation initiale des A du contrôle fiscal.

8.2 . Remplacement du permanent ATSCAF de Noisiel / Noisy-le-Grand

La CGT Finances Publiques demande si Christophe Olivier sera remplacé.

Réponse de la direction : Il était en position de détachement depuis quelques années. L'ATSCAF a publié une fiche de poste pour le remplacer.

Les directrices de Noisy et Noisiel doivent se renseigner auprès de l'Astcaf pour le suivi des activités pendant l'intérim.

8.3 . Salle convivialité à Noisiel (CGT)

La CGT Finances Publiques considère que le départ du permanent ATSCAF est l'occasion de délocaliser son bureau pour enfin créer une salle convivialité à Noisiel.

8.4 . Restaurant administratif pour l'ACIF de Clermont-Ferrand (Solidaires)

Le tarif du restaurant administratif partenaire dépasse le montant désormais remboursé de 10€ par repas lors d'une formation.

Le directeur clermontois indique qu'il faut remettre les Gourlettes dans le circuit de la Formation Continue.

8.5 . Recrutement des candidat·e·s retenues

Établissement	Formateurs et formatrices recruté·e·s	Responsable pédagogique
CFP (Nevers, Noisiel, Noisy-le-Grand)	4 / 5	0
Clermont-Ferrand	4	0
Lyon	2	0
Noisiel	4	1
Noisy-le-Grand	2	0
Toulouse (absent)	3	0

* * *

La réunion s'est achevée à 17h20